



## **RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL**

**concernant les mesures adoptées après les ateliers ReliÂges**

---

(Du 15 janvier 2025)

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

### **1. Préambule**

Le Service cantonal de la santé publique, l'Université de Neuchâtel et Objectif:ne, ont fait naître le projet ReliÂges, soutenu par un financement de la Confédération au travers de Promotion Santé Suisse. Ce projet vise à prévenir l'isolement de personnes âgées. Ce dernier a débuté dans les localités de Fresens (La Grande Béroche), Serrières (Neuchâtel) et Cernier (Val-de-Ruz) entre 2020 et 2021 et a eu entre autres pour but de faire émerger des solutions permettant aux aîné·e·s d'améliorer leur quotidien.

Il a donc été proposé à la Commune du Locle de participer à ce projet en organisant des ateliers participatifs avec les personnes âgées de la Commune pour les rencontrer afin de réaliser un diagnostic de la situation en matière d'isolement social. Ceci passe par une explication de la démarche générale, mais aussi par l'identification des domaines dans lesquels cette population ressent un manque. Le catalogue des mesures qui a été établi durant le projet ReliÂges va permettre ensuite à la commune de choisir d'éventuelles actions à développer pour améliorer la situation générale de cette catégorie de personnes. Il est à noter que nous avons réalisé, durant le projet, que l'organisation d'un atelier en donnant la parole aux personnes âgées est déjà un moyen de les sortir de l'isolement et de valoriser leur rôle dans la société.

Suite aux deux séances d'ateliers participatifs qui ont eu lieu au Locle et aux Brenets, Objectif:ne a établi un rapport et un éventail de mesures plébiscitées par ces ateliers.

## 2. Les ateliers

Accompagnée par Objectif:ne et le Service cantonal de la santé publique, nous avons invité les aîné-e-s de 70 ans et plus à **un atelier participatif** sur le projet ReliÂges. Pour des raisons pratiques, un premier atelier a été organisé au Locle et un second aux Brenets. Les ateliers se sont déroulés le jeudi 15 février au Locle et le 22 février aux Brenets. Ils avaient pour objectif de faire un état des lieux de la situation et d'identifier les besoins spécifiques des aîné-e-s pour faire émerger des solutions permettant d'améliorer le quotidien de ces derniers. Au total, les deux ateliers ont permis de réunir **100 participant-e-s, dont 75 au Locle et 25 aux Brenets.**

La première partie de l'atelier était consacrée au diagnostic de la situation actuelle dans la Commune. Ainsi, tous les résultats sont présentés dans les tableaux ci-après. Néanmoins, **quatre principaux constats sont ressortis lors des deux ateliers.** Il est à noter que globalement les deux ateliers ont permis de faire ressortir les mêmes éléments :

- **La richesse culturelle ;**
- **La convivialité de la population ;**
- **La diversité d'activités organisées pour les aîné-e-s (y compris le club des loisirs) ;**
- **Le manque de qualité des transports publics (cadence, desserte, normes Lhand, etc.) ;**
- **Le manque d'accessibilité à la gare du Locle.**

Lors du diagnostic, la **richesse culturelle** a été mise en évidence, surtout en Ville du Locle, mais aussi aux Brenets dans une moindre mesure. La présence d'acteurs culturels engendre une grande diversité de prestations. De plus, l'exomusée a été salué à de nombreuses reprises et permet également d'embellir la ville. Les habitant-e-s apprécient ce foisonnement culturel.

Quant au second constat, la notion de **convivialité et de liens sociaux** entre citoyen-ne-s est apparue comme un élément important au sein des deux localités. La proximité entre concitoyen-ne-s est largement appréciée par les habitant-e-s des Brenets et du Locle.

Pour ce qui est du troisième point, il est ressorti qu'il existe une **multitude d'activités** mises à disposition des personnes âgées que ce soit par la Commune directement, par des sociétés locales ou encore par Pro Senectute. Ceci est autant le cas au Locle qu'aux Brenets. Le club des loisirs du Locle est aussi un atout pour la création de liens sociaux.

Dans les points à améliorer, les participant-e-s se sont globalement attardé-e-s sur des aspects de mobilité. Ainsi, les aspects cités dans cette catégorie concernent le **manque de qualité des transports publics**, pour des questions de desserte le soir et le weekend ainsi que des quartiers périphériques et de la localité des Brenets, et enfin le manque d'accessibilité à la gare du Locle. Toutefois, il est à noter que la prestation de bus gratuits aux Brenets (TULB) a été saluée.

Afin de lancer la réflexion et de montrer des exemples concrets d'actions ou d'activités existantes, une sélection de mesures provenant de l'inventaire du projet ReliÂges a été présentée. Ensuite, une partie atelier en groupes a eu lieu avec comme objectif de faire ressortir des propositions de la part des participants concernant leurs souhaits pour l'avenir de leur commune dans le but d'améliorer le quotidien des personnes âgées.

Les actions proposées lors des deux ateliers (Le Locle, Les Brenets) sont :

Action / Mesure	Description	Votes
<b>Cours Smartphone / Informatique</b>	Apprendre à utiliser un smartphone et ses applications usuels ainsi qu'un ordinateur. Souhait de mettre en place un atelier cyberthé aux Brenets	16
<b>Aménagements de mobilité douce / Bancs publics</b>	Augmenter la qualité des cheminements piétons et les sécuriser (notamment sur les passages piétons en diminuant les limitations de vitesse) ainsi qu'installer des bancs publics. Pour ce faire, organiser des balades diagnostic avec les personnes âgées pour identifier les endroits clés.	10
<b>Local / Salle à disposition pour organiser des activités</b>	Mettre un local/salle à disposition par la Commune pour organiser des rencontres / activités (notamment jeux de société et tricot) pour les personnes âgées. Aux Brenets, faire du bureau communal un lieu de rencontre. Possibilité également d'organiser des activités culturelles ou même un festival culturel.	9
<b>Transports publics aux Brenets</b>	Mettre en place des transports publics dans la localité des Brenets afin d'assurer une desserte toute l'année (y compris les weekends).	8
<b>Cours "être et rester mobile"</b>	Encourager les personnes âgées à rester mobiles, en les aidant à maintenir et améliorer leur mobilité (TP et piétons) notamment en renforçant leurs connaissances des TP.	3
<b>Toilettes publiques</b>	Mettre à disposition des toilettes publiques.	3
<b>Accessibilité à la déchetterie</b>	Améliorer l'accessibilité à la déchetterie, car actuellement problématique (éloignement et taille de la déchetterie notamment aux Brenets).	2
<b>Thés dansants</b>	Événement réalisé une fois par mois pour permettre de se retrouver et de danser.	2
<b>Transports publics en soirée et le weekend</b>	Améliorer la qualité de desserte et la cadence des transports publics en soirée et le weekend dans toute la commune.	2
<b>Pistes cyclables</b>	Améliorer le réseau de pistes cyclables ainsi qu'augmenter la sécurité des usagers.	2
<b>Couverture médicale (nombre de médecins)</b>	Favoriser l'installation de médecins dans la commune.	2
<b>Ateliers cuisine</b>	Mettre en place ou favoriser le développement d'ateliers cuisine, notamment sous la forme de "à table pour parler cuisine" afin d'apprendre des recettes, mais aussi de partager un moment convivial avec des personnes âgées.	2
<b>Informé la population sur les activités disponibles</b>	Lister et répertorier les activités pour les personnes âgées.	1
<b>Taxis, conducteurs bénévoles</b>	Mettre en place, développer ou favoriser le transport des personnes âgées par des bénévoles. Ceci peut être en lien avec le développement d'activités (visites, balades nature, commerces, musées, etc.).	1
<b>Urban training / Cours de gym en extérieur</b>	Proposer des cours de gym en extérieur pour permettre aux personnes âgées d'avoir une activité physique et sociale.	1

Action / Mesure	Description	Votes
Conseil des aîné-e-s	Mettre en place une structure d'échange et de partage d'idées afin d'impliquer les personnes âgées et de faire émerger des propositions, tout en encourageant les personnes âgées à participer à la vie politique locale.	1
Piscine couverte au Locle	Créer une piscine couverte sur le site de la piscine du Locle au Communal	1
Dring Dring / Aide pour les achats	Faciliter les achats dans les commerces locaux en s'appuyant sur des partenaires (dring dring, commerces locaux, etc.) ou des citoyen-ne-s / voisin-e-s bénévoles.	0

### 3. Commission

Le Conseil communal a pris connaissance avec grand intérêt des conclusions des ateliers ReliÂges. Il est satisfait de constater que les participant-e-s sont reconnaissant-e-s des diverses manifestations et activités qui leur sont déjà proposées dans la Commune.

Le Conseil communal a demandé à la commission santé-social de se pencher sur ce rapport et voici ses recommandations par priorité (fiches jointes) :

- En santé avec son smartphone : formation dispensée par l'association ATIC ;
- Balades diagnostics ou Plan de mobilité senior (programme de l'ATE) ;
- Atelier de Pro Senectute : « Marcher sans limite d'âge » (déjà proposé à la population du Locle) ;
- Ici, toilettes accueillantes.

### 4. Conséquences sur les finances

Le Conseil communal met actuellement en place la première mesure : « En santé avec mon smartphone »<sup>1</sup> proposée par la commission santé-social pour un montant de Fr. 15'900.- et un subventionnement du Canton de Fr. 15'000.-.

La deuxième mesure : « Balade diagnostic ou Plan de mobilité senior » ne sera pas mise en place, le coût étant trop important. Le Conseil communal étudie une solution à l'interne, plus globale à ce sujet. Par ailleurs, le plan d'aménagement local (PAL), qui est en phase finale, intègre cette problématique dans son plan directeur des mobilités.

La mesure « Ici, toilette accueillantes »<sup>2</sup> est actuellement en cours d'étude au sein d'un groupe de communes intéressées dont fait partie la Commune du Locle mais son impact financier devrait être faible.

<sup>1</sup> Voir annexe 1

<sup>2</sup> Voir annexe 2

## **5. Conséquences sur les ressources humaines**

La première mesure n'aurait pas d'impact sur les ressources humaines car pris en charge par l'association ATIC.

La troisième mesure nécessitera du personnel pour faire le lien avec les commerçants pouvant être intéressés à participer au projet.

## **6. Collaboration intercommunale**

De nombreuses communes collaborent avec ce projet ReliÂges et par l'intermédiaire d'Objectif:ne, ce qui nous permet de profiter de leur expérience.

## **7. Conclusion**

Le Conseil communal remercie l'association Objectif:ne pour avoir proposé ce projet à la Commune du Locle et d'en avoir assuré l'encadrement et l'animation lors des ateliers ainsi que la rédaction d'un rapport complet sur ces ateliers.

Il tient également à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces ateliers qui nous ont permis de mieux connaître les besoins spécifiques de cette tranche d'âge.

Ce projet reflète parfaitement la volonté du Conseil communal d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de tous au sein de notre Commune.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL  
Le président,                      Le chancelier,  
A. von Allmen                      P. Martinelli

# En santé avec son smartphone - Formation «A Vous»



<https://pixabay.com>

## Descriptif

**A Vous** est une formation dispensée par l'Association Atic et destinée à un groupe de personnes à la retraite. Durant cette formation, l'objectif est de former et d'informer les participant-e-s, de tout niveau, y compris les débutant-e-s, sur les différents outils digitaux (smartphones, tablettes, etc.) utiles à leur quotidien et à leur santé.

Cette formation, dispensée par l'Association Atic, est orientée dans les applications indispensables (prise de médicaments, fiches de santé, exercice de mémoire, compteur de pas) afin que les personnes âgées puissent devenir actrices de leur santé en utilisant des outils qu'elles ont à portée de main.

De plus, en participant aux cours qui se déroulent par groupes de quatre personnes, les participant-e-s peuvent faire connaissance avec d'autres personnes et peut-être mettre en place des activités communes (balades, visites, musées, etc.), renforçant ainsi leur réseau social.

Ces cours se déroulent à Neuchâtel depuis février 2022. 30 cours ont lieu par année sur inscription et durent une heure et demie.

## Objectifs

- Former et accompagner les personnes à la retraite dans l'utilisation de leurs appareils numériques au quotidien
- Sensibiliser les personnes âgées à la thématique de la santé
- Permettre aux personnes âgées de prendre soin d'elles de manière autonome

## Mise en œuvre

### Rôle de la Commune

- Financer la mise en place (diverses subventions possibles)
- Mettre à disposition les locaux
- Informer et communiquer

### Pilotage / partenaires

- Association Atic (porteur du projet)
- Commune (financement et communication)

### Financements / coûts

- Le montant pour organiser cette formation est adaptable en fonction du nombre de cours (entre CHF 2'000 et 5'000 par année). Ceci comprend les prestations du/de la formateur-trice et la communication
- Le cours est gratuit pour les participant-e-s

### Pour en savoir plus

- Déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé à la Ville de Neuchâtel  
Brigitte Brun  
032 717 78 30 / [brigitte.brun@ne.ch](mailto:brigitte.brun@ne.ch)
- Association Atic  
032 536 73 13 / [contact@atic-ne.ch](mailto:contact@atic-ne.ch)

Action - En santé avec son smartphone - Formation «A Vous»

Activités de rencontres / d'échanges



